

Après vérification du quorum et désignation du secrétaire de séance, l'ordre du jour se limitera à la préparation de la rentrée scolaire 2018.

Mr Pons expose la situation en s'appuyant sur deux tableaux : la dotation globalisée horaire rentrée 2018 LP et la répartition DGH rentrée 2018 2 et 3 ème PREPAPRO,

L'enveloppe fournie par le Rectorat, 1 089 heures, est en baisse de 15 h 00 par rapport à la rentrée précédente, or il y a une augmentation prévisionnelle de 2,4 % des effectifs ( de 539 élèves on passerait à 552).

Cette baisse porte surtout sur la partie intitulée Accompagnement Académique (moyens complémentaires alloués pour prendre en compte les difficultés sociales).

Mr Pons rappelle que l'Académie de Montpellier doit faire face à une pression démographique avec une montée en puissance des formations. D'autre part, la poursuite du plan ministériel sur l'enseignement prioritaire avec l'an prochain le dédoublement des CE1 (faisant suite à ceux des CP) en REP +, impacte forcément les enveloppes.

Les 42 poste pourvus l'an prochain, au niveau académique, seront insuffisants.

A l'heure d'aujourd'hui, de janvier à janvier, il y a érosion du taux d'encadrement des élèves (2,05 → 1,97 ).

A partir de ces éléments, Mr Pons soumet une proposition de répartitions des moyens en tenant compte de ces 15 heures perdues.

L'économie est prévue sur l'accueil des 3 ème PREPAPRO (ces classes ne sont plus au collège mais garde un statut de collège ; le Rectorat alloue 70 h 00 mais le besoin réel est de 84 h 00).

Mr Pons propose 2 divisions de 3 ème PREPAPRO (au lieu de 3, ce qui n'impacterait pas le fonctionnement actuel pour les autres classes), d'enlever le financement dévolu aux sections européennes et de baisser légèrement l'accompagnement personnalisé des secondes.

Cependant, pour certaines matières (physique, techno, SVT), il y aura dédoublement, donc 3 groupes, car les salles équipées ne peuvent recevoir que 16 élèves.

Au total ce fonctionnement dépassera de 4 h 00 l'enveloppe allouée par le Rectorat.

Il n'impliquera ni suppression de poste, ni mesure de carte scolaire.

Enfin, Mr Pons rappelle que le niveau seconde comporte le maximum de dédoublement en continuité avec la politique du lycée de concentrer ses moyens sur les entrées (seconde PRO et 3 ème PREPAPRO).

Intervention de Mr Jean Luc Bou

Il rappelle la logique d'affaiblissement des établissements sensibles avec une diminution des moyens régulières (3 années de suite sur le LP Joliot Curie), il retrace l'historique des 3 ème PREPAPRO (anciennement 3 ème techno) et souligne l'hétérogénéité des élèves avec des problèmes importants de comportement (certains relèveraient même de l'insertion).

Le dédoublement est donc une nécessité pour ces classes et c'est même le gage de la réussite.

En conséquence Mr Bou n'accepta pas le dispositif proposé pour l'an prochain.

Mr Pons entend bien les arguments cités mais doit néanmoins gérer avec les moyens alloués.

L'autre hypothèse possible, fusionner les CAP, lui semblant bien moins pertinente, il ne restait que cette proposition impactant les 3 ème PREPAPRO.

Lecture d'une motion déposée par la CGT, le SNETAA et avec le soutien de la FCPE.

Mr Lubrano, représentant la Région, soutient aussi cette motion.

Intervention de Mme Karine CINDRIC

Le grand succès des 3ème PREPAPRO était justement lié à un effectif dédoublé, revenir à la classe de 24 n'est pas une bonne nouvelle.

La proposition pour l'an prochain n'est pas adoptée (contre 10 pour 3 abstention 0)

Un autre CA aura lieu le lundi 5 février à 10 h 00 pour présenter une autre proposition.